

VITI VERSANT BIO : LA LETTRE D'INFO N°64

OCTOBRE 2023

Lettre éditée par la Chambre d'agriculture du Vaucluse

Dans ce numéro :

La Chambre d'agriculture vous accompagne
www.chambre-agriculture84.fr

BIENVENUE A LA FERME

PENSEZ-Y :

**GUIDE DE LA PREMIERE EMBAUCHE
VALFUMIER.FR**

ON A BESOIN DE VOUS

ENQUETE PYRALE DU DAPHNE

A VENIR :

CARTOBIO

**FOCUS : LA DECONSOMMATION DE VIN ET SES
CONSEQUENCES**

**ZOOM TECHNIQUE : PILOTAGE DE LA FERTILISATION
ORGANIQUE**

Pour plus d'informations sur le bio :
pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr



AGENDA

Formations à venir

Webinaire Guide la première embauche :
7 novembre

Rencontres de la viticulture durable : 17 novembre
2023

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE : BIENVENUE A LA FERME

Premier réseau français de vente directe et d'accueil à la ferme, Bienvenue à la ferme accompagne et valorise les agriculteurs qui proposent de la vente directe, des activités/loisirs, de la restauration ou des hébergements à la ferme. Ces prestations sont encadrées par une charte éthique et des cahiers des charges spécifiques garantissant la qualité d'accueil aux visiteurs. Vous êtes les bienvenus !

Pourquoi rejoindre le réseau Bienvenue à la ferme ?

- Utiliser les visuels "Bienvenue à la ferme" pour garantir l'origine fermière de vos produits : logo, signalétique, outils promotionnels...
- Profiter d'une meilleure visibilité : page sur le site internet national, partage de votre activité sur nos réseaux sociaux, page dans le guide distribué à 15 000 exemplaires par an, mise en relation avec la presse ou/et radio...
- Participer aux événements "Bienvenue à la ferme" : Brin de culture, Weekend gastronomique, marché à la ferme...
- Bénéficier d'un accompagnement : newsletter régulière avec les informations réglementaires, conseils, formations...
- Rejoindre une association dynamique : participation à notre assemblée générale, liens avec d'autres agriculteurs...

Pour voir la vidéo de présentation cliquez **ICI**

Contact : Laura Danjaume - 06 38 37 12 01
laura.danjaume@vaucluse.chambagri.fr



PENSEZ-Y : GUIDE DE LA PREMIERE EMBAUCHE

La Chambre d'Agriculture du Var, la MSA, Pôle Emploi, la DDETS et la FDSEA du Var ont conçu un guide de la première embauche pour donner des informations précieuses pour accompagner les agriculteurs dans leur recrutement. Il se présente sous la forme de 7 fiches synthétiques et peut aussi être utile lorsque les agriculteurs ont des salariés depuis plus longtemps.

Plus d'infos et téléchargement du guide **ICI**

PENSEZ-Y AUSSI : VALFUMIER.FR : LA PLATEFORME D'ÉCHANGE DE FUMIER EQUIN

La plateforme Valfumier.fr , gratuite et accessible à tous, a pour but de :

- recenser les producteurs de fumier ayant une production plus ou moins régulière
- faciliter les échanges entre producteurs et valorisateurs, en accédant facilement à la fiche d'informations du producteur, la qualité et composition de son fumier et ses coordonnées
- donner accès à des sources d'informations sur la réglementation, sur des fiches techniques concernant le fumier équin
- profiter de retours d'expériences grâce à des témoignages présentant des solutions de valorisation en fonction des besoins

Vous trouverez **la fiche technique: ICI**

Et pour **accéder à la plateforme**, cliquez **ICI**

Contact : Dayane COLLART
06 14 52 08 66
dayane.collart@var.chambagri.fr

ON A BESOIN DE VOUS : ENQUETE PYRALE DU DAPHNE

Cryptoblabes gnidiella, la pyrale du daphné, est un ravageur qui s'étend à l'intérieur des terres d'années en années (ex : Châteauneuf du Pape...).

Afin de **mieux évaluer l'impact économique de ce ravageur** pour la filière viticole régionale, l'IFV et les partenaires techniques régionaux (Chambre d'agriculture, Civam Bio, Sudvinbio....) réalisent une enquête auprès de l'ensemble des viticulteurs des vignobles du pourtour méditerranéen. L'objectif est de cartographier le territoire sur lequel ce ravageur est implanté, évaluer les pertes de rendement qu'il entraîne et identifier certains facteurs qui augmentent les risques de dégâts.

L'enquête (5 minutes) est accessible **ICI**

Les données collectées seront traitées de manière **anonyme**.

A VENIR : CARTOBIO

Ce projet impliquant l'agence bio, l'INAO et l'agence de Services et de Paiement a pour objectif d'ouvrir, enrichir et partager les données des parcelles conduites en agriculture biologique. Il s'agit :

Pour l'agriculteur, de réduire la sollicitation directe et les lourdeurs administratives grâce à l'échange de données entre administrations, et de donner aux agriculteurs une vision cartographique de leurs parcelles et de celles qui les entourent.

Pour l'organisme certificateur, d'accéder rapidement à un parcellaire à jour lors des audits, pouvoir le modifier, de mieux identifier les risques liés aux parcelles attenantes et d'intégrer ces informations facilement à leur système d'information

Pour l'instructeur PAC, de centraliser les informations des parcelles conduites en agriculture biologique et de fluidifier l'instruction des aides à l'agriculture biologique.

L'outil devrait être opérationnel début 2024. Pour en savoir plus, cliquez **ICI**.



FOCUS : LA DECONSUMMATION DE VIN ET SES CONSEQUENCES

La tendance des français à consommer moins de vin en fréquence et en quantité s'est accentuée. Deux études de Kantar Worldpanel, demandée par le Comité National des Interprofessions des Vins (CNIV), permettent de mieux cerner ce phénomène de déconsommation de vin.

Déjà en 2017, les français achetaient moins de boissons alcoolisées et notamment, moins vin en moyenne, mais plus de vins dans les tranches de prix supérieures. Cette tendance à acheter des vins plus chers touche toutes les générations. Plus particulièrement, les vins bio concernent plutôt des jeunes, urbains, aisés. Mais les seniors restent les premiers acheteurs de vins.

Cette tendance à acheter moins mais mieux, ne suffit pas à compenser la perte globale en valeur. Cette perte s'explique par la diminution du nombre d'acheteurs mais aussi de la fréquence des achats et surtout des volumes achetés, notamment sur les vins rouges.

Une étude plus récente s'est attachée à expliquer **pourquoi les français consomment moins de vin**. Elle est basée sur l'analyse des carnets de consommation de 530 individus chaque semaine, de 2016 à 2019. Actuellement le consommateur

type de vin rosé et rouge est un homme de plus de 50 ans qui consomme régulièrement lors des repas alors que pour les vins blancs et effervescents, il s'agit plutôt d'une consommation occasionnelle par des femmes.

Un report vers l'eau dans de nombreux cas et vers des boissons non alcoolisées en général

A l'apéritif, quand il s'agit de remplacer le vin effervescent (qui représente 73% des vins consommés à l'apéritif), les français se reportent sur différentes boissons dont 2 boissons sur 3 sont non alcoolisées alors que pendant le repas, c'est l'eau qu'ils préfèrent largement.

Ainsi le vin blanc est substitué par des boissons non alcoolisées (dont l'eau) dans 80% des cas et ce chiffre monte à 90% pour les vins rouges.

*Qu'en est-il au niveau des Côtes-du-Rhône ? L'analyse de la campagne 2022-2023 par l'interprofession est parue dans **Le Vigneron** d'octobre 2023 : les sorties de chais sont globalement stables mais la valorisation baisse fortement.*

Ces 4 dernières années, les volumes de vins rouges vendus ont perdu 100 000 hl et les vins rosés 33 000 hl (-30%). **Les vins blancs tirent leur épingle du jeu** avec une augmentation des sorties de 32% (+20 000 hl) sur la même période. Toutefois, pour la campagne 2022-2023, les sorties de chais sont plutôt stables par rapport à l'année précédente (-0,3%)

Le décrochage des prix s'observe sur les vins rouges (-12% par rapport à l'an passé), rosés (-10%) et sur les vins bio (-18% pour les rouges). Seul le prix des vins blancs conventionnels reste stables.

Par ailleurs, **la situation des stocks se dégrade** avec des volumes en hausse et une rotation qui se ralentit.

Alors que la commercialisation des vins tranquilles recule globalement de 4,8% en un an, en grande distribution tous vins confondus, pour les vins de la vallée du Rhône, cette baisse se limite à 2,7%.

En revanche, le fort **recul des exportations** vers les deux principaux marchés que sont les Etats-Unis et le Royaume Uni n'est pas compensé par les exportations vers les autres marchés externes. A final, en un an, les exportations chutent de 2% en volume et 5% en valeur.

VU, LU, A LIRE

Mieux comprendre la déconsommation de vin

Le marché français des vins impacté par la déconsommation

La distribution et les habitudes de consommation se métamorphosent aux Etats-Unis

Côtes-du-Rhône : analyse de la campagne 2022-2023



ZOOM TECHNIQUE : PILOTER SA FERTILISATION ORGANIQUE

Avec une demande croissante et une augmentation des prix des matières organiques, raisonner ses apports au plus près des besoins de la vigne devient un enjeu fort pour assurer, à moindre coût, les rendements et la qualité recherchés.

Les matières organiques permettent de maintenir la fertilité et l'activité biologique des sols. Elles stabilisent la structure du sol et sa capacité à retenir l'eau et les éléments minéraux. En fonction de l'activité biologique et du climat, la matière organique fraîche va se transformer en éléments minéraux (minéralisation en période humide) et/ou en composés organiques stables (humification en période froide).

Quels sont les besoins de la vigne ?

Chaque année 1 à 2 % d'humus est minéralisé. Ces pertes peuvent être compensées par des amendements, mais aussi par des couverts végétaux hivernaux spontanés ou semés et par le broyage des sarments.

Les besoins en éléments minéraux dépendent du rendement, 30 à 70 unités d'azote, 30 à 100 unités de potassium et 10 à 30 unités de magnésium. Il suffit d'une carence en un élément pour altérer le fonctionnement général de la plante. Pour une bonne assimilation du potassium et du magnésium, l'équilibre entre ces deux minéraux doit être respecté. Les oligo-éléments (manganèse, fer, zinc) sont également nécessaires mais à des doses très faibles.

Engrais ou amendements ?

Les engrais nourrissent la plante à court terme tandis que les amendements améliorent les propriétés physiques, biologiques et chimiques du sol pour assurer une fertilité à long terme et améliorer la rétention en eau des sols. La capacité d'un amendement à enrichir le sol en humus s'évalue par la teneur en matières organiques et l'ISMO (Indice de Stabilité de la Matière Organique). Toutefois certaines matières organiques, comme le compost de distillerie et les effluents d'élevage, agissent comme amendement et engrais. Engrais et amendements sont complémentaires.

Pilotage de la fertilisation

Plusieurs outils sont à votre disposition : l'observation du feuillage en saison, de la vigueur et des rendements, les fosses pédologiques, les analyses de sol, les analyses de pétiole et les analyses de moût.

Réglementation

Le seul respect de l'origine de la matière première n'est pas toujours suffisant pour qu'un produit soit utilisable en bio. Et les matières organiques issues d'élevage conventionnels sont autorisées, fraîches ou compostées, sauf si l'élevage est considéré comme industriel. Lors du contrôle par son organisme certificateur, le producteur doit fournir le cahier d'enregistrement et les factures des produits utilisés, portant mention "**produit conforme au règlement (CE) 2018/848**". Contrairement aux produits agricoles et alimentaires, les fertilisants ne peuvent pas être certifiés biologiques. Les logos bio européen et français ne peuvent pas être apposés sur les fertilisants. Il est possible d'utiliser une mention telle que « **utilisable en agriculture biologique** conformément au règlement (UE) 2018/848 » ou mention équivalente. L'opérateur doit s'assurer, avant utilisation, de la conformité de son intrant avec le règlement biologique en exigeant des garanties des fournisseurs.

Vous vous posez encore des questions ?

La Chambre d'agriculture de Vaucluse propose :

- une formation
Boostez votre sol avec les matières organiques
le 17 novembre 2023 à Avignon
Je m'inscris
- Un accompagnement au choix de la fertilisation adaptée à vos besoins.

Contact : Clarisse Cicéron
06 23 49 90 79
clarisse.ciceron@vaucluse.chambagri.fr

POUR ALLER PLUS LOIN, OU AILLEURS...

Guide la fertilisation organique d'Occitanie



Multipliez vos chances de recrutement

23 et 24 novembre 2023 (démarrage FMD le 15 nov) - Avignon

Je m'inscris

Gagner du temps, organiser son travail et ses tâches administratives

23 novembre 2023 - La Tour d'Aigues

Je m'inscris

Entretenir sa tronçonneuse et son petit matériel de motoculture

23 et 24 novembre 2023 - Isle sur la Sorgue

Je m'inscris

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

27 et 28 novembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Conduire son tracteur, atteler et dételer sa remorque

27 et 28 novembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Comprendre et analyser ses documents comptables

30 novembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Gérer la traçabilité de mon entreprise avec « Mes Parcelles »

15 décembre 2023 (démarrage FMD le 30/11 et classe virtuelle le 4/12)

Je m'inscris

Renouveler son Certiphyto DENSA

7 décembre 2023 à Avignon ou 21 décembre à Gigondas

Je m'inscris

Approvisionner la restauration collective en produits locaux et de qualité

5 décembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Déposer un permis de construire

7 et 8 décembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Encadrer et motiver son équipe au quotidien : les clés de la réussite

7 et 8 décembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Intégrer les techniques de la biodynamie dans ses pratiques

7 décembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Anticiper le dépérissement de la vigne en pratiquant une taille douce

12 décembre 2023 - Orange

Je m'inscris

Concevoir une retenue collinaire pour faire face au changement climatique

13 décembre 2023 - Carpentras-Serres

Je m'inscris

Conduire une Mini Pelle au sein de l'exploitation

18 et 19 décembre 2023 - Avignon

Je m'inscris

Améliorer ses performances en viticulture IGP grâce aux techniques de taille rase et minimale

19 décembre 2023 - Orange

Je m'inscris

Contact : Patricia Duflos -04 90 23 65 05 - formation@vaucluse.chambagri.fr

Rencontres de la viticulture durable

17 novembre 2023 dès 8h30

Au Luc en Provence

La Chambre d'Agriculture du Var vous invite à la 5ème édition de ses Rencontres de la viticulture durable, autour de la pépinière viticole.

Je m'inscris

Consultez le programme **ICI**

Contact : Elisabeth CARDONA : 04 94 99 74 13
viticulture@var.chambagri.fr

Guide de la première embauche

Mardi 7 novembre 2023

Un webinar pour présenter le guide et répondre à vos questions.

Je m'inscris

Contact : Aurélia GRECH - 06 22 16 22 50
aurelia.grech@var.chambagri.fr

Responsable de publication :

Pauline GARIN (06 88 20 87 15)

pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr

Prochaine lettre d'info : Décembre 2023

